



Attestation assedic quand l'obtenir

Par **tachoune**, le **02/02/2013** à **04:10**

bonjour,

J'ai terminer mon contrat de travail depuis 1 mois, mon employeur ma remis tous mes document le denier jour travailler(solde ts compte,certificat de travail, bulletin salaire...)mais ne ma pas remis mon attestation assedic, depuis j'essai de le joindre plus de nouvelle...que faire?

merci

Par **aliren27**, le **02/02/2013** à **07:22**

bonjour,

courrier RAR en le mettant en demeure de tenir a votre disposition sous 5 jours l'attestation pole emploi, faute de quoi vous saisissez le conseil des prud'hommes en référé pour l'obtenir. Passé ce délai, saisissez en référé.

Cordialement